

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE,

OCTIDI 28 Fructidor.

( Ere Vulgaire )

Mercredi 14 Septembre 1796.

*Fréquens tremblemens de terre sur les côtes d'Asie. — Bruit à Constantinople d'une prochaine rupture entre la Porte et la Russie. — Détails sur la retraite de l'armée de Sambre et Meuse. — Ordre donné à cette armée de se rallier dans les environs de Francfort. — Victoire éclatante remportée par l'armée d'Italie. — Prise de cinq mille prisonniers, de quinze pieces de canon et de sept drapeaux. — Autre victoire remportée par l'aile gauche de l'armée de Rhin et Moselle. — Avantage remporté sur la garnison de Philisbourg.*

*Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.*

## TURQUIE.

*De Constantinople, le 15 août.*

On parle toujours ici d'une prochaine rupture avec la Russie; l'impératrice semble s'attacher particulièrement à se faire des amis & des alliés parmi les peuples d'Europe & d'Asie qui ont montré quelque penchant pour les intérêts de la Porte. De ce nombre étoient les Polonais qu'elle a détraits. La Suede, notre alliée, dont elle craignoit sans doute une diversion, a été séduite au point que le roi & le régent de ce royaume doivent être rendus en ce moment à Pétersbourg, pour resserrer les liaisons de la Suede avec Catherine. Du côté de la Perse, la Russie vient de combattre & de vaincre les Khans amis de la Porte. Enfin, l'intimité la plus extraordinaire s'est établie entre les cours de Pétersbourg & de Vienne; jamais les dissensions entre les grandes puissances de l'Europe n'ont menacé si sérieusement l'empire ottoman, que cette réunion actuelle à laquelle les états chrétiens semblent ne pas mettre toute l'attention qu'elle mérite.

Un nouveau fléau s'est répandu sur nos côtes d'Asie; c'est celui des tremblemens de terre, dont les secousses plus ou moins fortes se font sentir depuis les premiers jours de mai.

## SUEDE.

*De Copenhague, le 16 août.*

Les dernières nouvelles de Christiânsund annoncent qu'une escadre française de 7 vaisseaux de ligne, 2 cutters & un brick croisoit dans la mer du Nord, & qu'un convoi anglais de 120 voiles, sorti dernièrement de Helsingor, s'étoit vu forcé par-là de rentrer dans les ports de la Norwege.

M. le baron Senft de Pilsach, qui résidoit ici en qualité d'envoyé de la cour de Berlin, est parti tout-à-coup

de cette capitale, d'après des dépêches qu'il avoit reçues par un courrier.

## ITALIE.

*Extrait d'une lettre écrite de Milan, le 26 août.*

Quelques patriotes craignent que les mouvemens d'insurrection qui se sont propagés très-rapidement d'un bout à l'autre de l'Italie aux premières nouvelles des journées désastreuses des 11 & 12 thermidor, ne fassent abandonner aux Français le projet d'établir un gouvernement libre en Italie. Il seroit plus juste d'en tirer une conséquence toute contraire, & de regarder ces événemens comme une preuve, un gage certain de la liberté, sinon de toute l'Italie, au moins de la Lombardie conquise une seconde fois par les armes républicaines. Ces mouvemens ont dû pleinement convaincre les Français de cette haine implacable que leur portent les petits tyrans d'Italie; haine qui se montre par les faits, dès qu'une légère espérance les relève de leur abattement & de leur effroi. Les politiques éclairés avoient prévu que telle seroit la conduite de ces ennemis; humiliés, mais non subjugués. Il est évident aujourd'hui que la république française, pour se garantir de leurs trames perfides, n'a que deux partis à prendre. Ecrasez le serpent que vous sentez, ou si vous voulez le laisser vivre, ne levez pas le pied qui le presse. Le plus sûr moyen de se défendre de la conspiration des despotes d'Italie, c'est l'établissement de la république lombarde. Voilà le pied qui doit presser sans cesse la tête du serpent & le menacer d'une mort prompte dès qu'il voudra s'agiter & lever la tête.

La municipalité de cette ville a fait une adresse au commandant de la place, dans laquelle elle demande la démolition de la Bastille milanaise; elle fait circuler cette adresse pour recueillir les signatures des habitans de Milan. Il n'est pas probable que les habitans consentent à cette demande avant que le sort du Milanès soit décidé. Jusqu'à présent le gouvernement a été ici presque militaire. Les commissaires & les généraux français ont décidé de laisser le soin d'administrer & de gouverner aux municipalités qui

paraissent dignes de leur confiance. Cette résolution paroît de bon augure pour l'établissement d'un gouvernement libre.

#### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 8 septembre.*

Le fait suivant est tiré d'une lettre de Hastings, du 2 de ce mois.

Avant-hier un corsaire français vint enlever sur cette côte un gros bateau chargé; il ne se trouvoit en vue aucun croiseur anglais: des matelots, qui voyoient avec rage cette prise gagner la côte de France, prennent le parti de se mettre dans une chaloupe qui entroît dans la rade. On leur donne des fusils appartenant au corps de volontaires, & quelques uns de ceux-ci obtinrent la permission de se joindre aux matelots. Ils partirent au nombre de 20, non compris le maître & trois hommes d'équipage, n'ayant avec eux que du biscuit & pour armes que leurs fusils. Ils donnerent la chasse au bateau, l'atteignirent à trois lieues des côtes de France, & rentrèrent la nuit avec leur prise. On vient de proposer une souscription dont le produit est destiné à récompenser ces braves aventuriers.

#### B E L G I Q U E.

*De Bruxelles, le 24 fructidor.*

La retraite de l'armée de Sambre & Meuse est infiniment plus sérieuse qu'on ne l'avoit cru. Ceci est encore une preuve que les succès des armées françaises dans le cœur de l'Allemagne seront difficilement de longue durée. Voici ce que l'on apprend de plus authentique sur les opérations des armées.

Après les sanglantes batailles qui ont forcé l'armée française à retrograder, l'ennemi a marché sur le Mein par la rive gauche de la Rednitz; il est arrivé aux portes de la forteresse de Forcheim, où il est entré sans éprouver de résistance, les républicains l'ayant évacué. S'avançant ensuite sur Bamberg, il s'est également emparé de cette ville; & , suivant tous les rapports, les Impériaux sont également à Wurtzbourg.

Si l'on veut s'en rapporter aux lettres de l'Allemagne, la retraite de l'armée de Sambre & Meuse ne s'est point opérée sans une grande perte d'artillerie, d'équipages, & sur-tout de prisonniers; mais comme nous n'avons là-dessus aucun rapport bien authentique, on a lieu d'espérer que la crainte aura exagéré les suites de ce revers. Quoi qu'il en soit, ce qui est certain c'est que toute l'armée du général Jourdan a reçu l'ordre de se rallier sur la rive droite du Mein, dans les environs de Francfort. Le général Ernouf avec tout l'état-major est arrivé dans cette dernière ville, la nuit du 4 au 5 septembre. Toutes les routes qui conduisent de ce côté sont couvertes nuit & jour de troupes, d'artillerie, de charriots remplis de blessés, & même de fuyards. L'ennemi a poussé ses patrouilles jusqu'à Miltenberg.

Par la retraite précipitée de l'armée de Sambre & Meuse, celle de Rhin & Moselle aura son aîle gauche entièrement découverte; & si l'on n'étoit rassuré par la sagesse & les talens connus du général Moreau, on pourroit craindre que, pour éviter d'être prise à dos par les Autrichiens, elle ne fût également forcée de retrograder. Tel est le sort des armes; il se compose de succès & de revers. Ainsi la bonne politique, comme la vraie sagesse, commande la modération & la défiance dans la victoire.

Avant les succès remportés par l'ennemi au moment qu'on s'y attendoit le moins, la terreur étoit telle dans la ville impériale de Ratisbonne, que la diette s'étoit dissoute pour se rassembler dans une ville des états autrichiens. Depuis ce moment l'on n'a plus aucune nouvelle de l'intérieur de l'Empire, ce qui est occasionné par la marche & le mouvement des armées.

Une grande partie du corps de troupes qui formoit le siège de la forteresse d'Erenbreitstein, ainsi que le général qui en avoit la direction, sont partis le 5 septembre au matin pour se rendre à l'armée du général Jourdan, qui l'on fait passer de toutes parts des renforts considérables. Le siège d'Erenbreitstein sera continué par une partie de l'armée du Nord, qui doit arriver sous peu devant ce rocher. Déjà il est arrivé plusieurs corps ainsi qu'un assez grand nombre de canoniers venant de l'intérieur de la république.

Deux bataillons d'infanterie viennent d'être envoyés en garnison dans l'isle de Cadsandt, afin d'empêcher les anglais de tenter un débarquement dans cette isle, autour de laquelle leurs bâtimens de guerre rodent continuellement.

#### F R A N C E.

#### A R M É E D' I T A L I E.

*Copie de la lettre du général de division, chef de l'état-major de l'armée d'Italie, au commissaire du gouvernement, Garreau.*

Je m'empresse de vous apprendre que la division du général Massena a attaqué & battu complètement quatre bataillons ennemis & un gros corps de cavalerie qui avoit pris une ligne de défense à Santo-Marco, & qui a été successivement battue & mise en déroute à Pieve, Lanzo, Saint-Marco & Roveredo, & enfin repoussée jusqu'au château de la Pietra. La division du général Vaugeois, qui, par une marche combinée, étoit partie de Storo pour attaquer l'ennemi à la rive droite de l'Adige, a débouché vis-à-vis Sarraviola, au moment que la division de Massena commençoit à attaquer. L'ennemi a fait la plus opiniâtre résistance; mais enfin forcé de reculer sur les côtés par l'audace & la bravoure des soldats républicains, la victoire nous est restée, après avoir tué beaucoup de monde à l'ennemi & fait environ 1200 prisonniers; dans le nombre des tués se trouve un général autrichien. Nous n'avons que peu de blessés, & dans ce nombre nous avons à regretter le brave général Dubois & son aide-de-camp. Généraux & soldats méritent les mêmes éloges; on ne voit pas plus de bravoure, d'audace & de talens.

La colonne du général Angereau, qui est partie de Vérone pour marcher sur notre droite, tenir en échec un corps ennemi qui est à Bassano, & couvrir la droite de la division du général Massena, n'a pas encore rendu compte de ses succès.

Le général en chef est encore aux prises avec l'ennemi, qui fuit à toutes jambes sur Trente, dont nous ne sommes plus qu'à quelques milles. Les habitans du Tyrol paroissent nous voir avec plaisir. Nos républicains se conduisent comme doivent le faire les défenseurs de la liberté, ils respectent les propriétés du peuple. Jusqu'à présent nous avons pris 4 pièces de canon à l'ennemi, & la journée n'est pas finie.

Le courrier n'étant pas parti, je reprends la plume pour

vous fat  
journée  
Après a  
qui bar  
colonne  
l'autre t  
l'eau ju  
s'est jet  
notre c  
nemi, a  
sa retra  
fait des  
mémera  
de cano  
de Tren  
Il est  
chef ma  
vous fat  
Po

Le ch  
écrit la  
Pflaffen  
« Nor  
rations  
aîle gau  
Charles  
Mercant  
de Rain  
une au  
encore  
sés; ap  
a empê  
plus de  
champ  
de leur  
de 200.  
1000 ».

Le g  
d'un av  
de Phil  
« Le  
qu'il de  
par la  
chemen  
de 4,00  
intérieu  
venir P  
L'attaq  
par Pa  
gade B  
de secr  
gueur d  
par leu  
la bayo  
le canon  
de Man  
paysans  
morts.  
trois ca  
Un m  
triotie d

vous faire part de nouveaux succès obtenus dans la même journée du 18 fructidor, qui valent ceux du 18 thermidor. Après avoir forcé le château de la Pietra & les batteries qui barroient le chemin, batteries tournées par deux colonnes, dont l'une gravissait des rochers escarpés, & l'autre tournoit, en ce moment, dans l'Adige, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture; cette position forcée, l'infanterie s'est jetée, au pas de course, à la poursuite de l'ennemi; notre cavalerie après avoir mis en déroute celle de l'ennemi, a percé la ligne d'infanterie en colonne, effectuant sa retraite au pas de course. Dans cette charge, il s'est fait des prodiges de valeur. Enfin, le résultat de cette mémorable journée, est 5,000 prisonniers, quinze pièces de canon, sept drapeaux, & notre avant-garde aux portes de Trente.

Il est minuit: à trois heures du matin le général en chef marche de nouveau à l'ennemi; j'aurai sûrement à vous faire part de nouveaux succès.

Pour copie conforme, *Signé, GARRAU.*

Le chef de l'état-major de l'armée du Rhin & Moselle écrit la nouvelle suivante, datée du quartier-général à Pfaffenhofen, le 16 fructidor.

« Nous commençons à nous apercevoir que nos opérations dégagent l'armée de Sambre & Meuse. Hier, notre aile gauche a été attaquée par les troupes que le prince Charles renvoya devant nous & par le corps du général Mercantier, qui, après le passage du Lech, s'étoit retiré de Rain sur Landshut. Les Autrichiens ont attaqué avec une audace & une opiniâtreté qu'on ne leur avoit pas encore connues; mais ils ont été vigoureusement repoussés; après plusieurs heures d'un combat très vif la nuit a empêché de les poursuivre bien loin & de leur prendre plus de 300 hommes, 100 chevaux & un obusier. Le champ de bataille est aujourd'hui couvert des cadavres de leurs hommes & de leurs chevaux; il y en a plus de 200. On évalue le nombre de leurs blessés à 600 ou 1000 ».

Le général Marescot, commandant à Landau, fait part d'un avantage remporté par nos troupes sur la garnison de Philisbourg.

« Le général Schers avoit été prévenu par ses espions qu'il devoit être attaqué dans sa position de Bruxhal, par la garnison de Philisbourg, renforcée par un détachement de celle de Manheim, & par un rassemblement de 4,000 paysans environ, armés de fusils. Quoique très-inférieur en nombre, le général s'est déterminé à prévenir l'ennemi, & à l'attaquer lui-même, le 18 au matin. L'attaque s'est exécutée sur trois colonnes, commandées par l'adjudant-général Ramel & les deux chefs de brigade Bautre & Forty, avec beaucoup d'intelligence, de secret & d'audace. Les Français ennuyés de la longueur de la fusillade & de la canonnade, y ont mis fin par leur méthode ordinaire, avec le pas de charge & la bayonnette. La garnison a été reconduite jusques sous le canon de Philisbourg; le détachement de la garnison de Manheim a regagné son gîte au grand galop, & les paysans, taillés en pièces, ont jonché les chemins de leurs morts. On prétend que leur colonne étoit commandée par trois capucins ».

*De Paris, le 27 fructidor.*

Un mandat d'arrêt vient d'être lancé contre Méhée, patriote du 2 septembre.

L'ex-conventionnel Gussey est arrêté.

Bertrand, maire de Lyon & l'un des bourreaux de cette malheureuse commune, & Ricou, sont au nombre des conspirateurs arrêtés. Qu'en jette les yeux sur la correspondance surprise par la commune de Vaise, & on jugera de quelle couleur est la conspiration déjouée par le gouvernement. Qu'en dira M. Louvet?

Le Soulès qui avoit menacé d'assassiner Isidore Langlois, est du nombre des arrêtés. Encore un royaliste!

Enfin la vérité triomphe; la logique supérieure de Poultier & de Louvet force aujourd'hui les hommes les plus incrédules à convenir que les brigands arrêtés dans l'affaire du camp de Grenelle, tous membres de comités & d'armées révolutionnaires, sont royalistes. Voici maintenant une conséquence qu'il faut tirer d'un fait si bien éclairci; c'est que Louvet, Poultier, Syeyes, Tallien & autres, sont royalistes très-prononcés. Ces 132 brigands ont été en effet employés au 13 vendémiaire sous les ordres des députés que nous venons de nommer; ils ont combattu pour eux & avec eux. Puisqu'ils s'entouroient de royalistes si prononcés, ils étoient donc royalistes eux-mêmes? Voilà la découverte précieuse où nous conduit la logique transcendante de Poultier & de Louvet. P. V.

On écrit de Nantes, en date du 22 du courant, que l'escadre de l'amiral Richery est entrée dans le port de Brest, avec quatre vaisseaux espagnols qui ne l'ont pas quittée depuis leur sortie du port de Cadix.

#### *Aux Rédacteurs des Nouvelles Politiques.*

De Gènes, le 22 août.

Quelques personnes informées que j'ai eu des rapports avec le premier rédacteur des *Nouvelles Politiques*, qui depuis a péri victime du terrorisme, en ont conclu que j'étois auteur des différens articles, en date de Gènes, insérés dans votre gazette. Permettez-moi de rappeler à ces messieurs qu'un journal est ouvert à tout le monde; qu'il y a ici un grand nombre de Français, & qu'il se trouve des mécontents par-tout, même à Gènes. Je vous prie, citoyens, d'insérer ma réclamation pour déromper quelques personnes respectables à qui je ne puis supposer l'intention de me nuire. Quant aux autres, je méprise trop leur caractère bas & servile, pour descendre jamais jusqu'à répondre à leurs calomnies. F\*\*\*

#### CORPS LÉGISLATIF

#### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen PASTORET.

*Suite de la séance du 26 fructidor.*

Voici un précis de la discussion qui s'est élevée sur le projet relatif aux biens nationaux.

Baraillon invoque le rapport de la loi du 10 juin 1793, qui a ordonné ce partage, comme contraire à l'intérêt public & à celui des particuliers. Cette loi, dit-il, dont il suffit de rappeler la date pour connoître sur quels principes elle est fondée, est une véritable loi agraire; elle a été la source d'une foule d'injustices, de vexations particulières; elle a semé la division dans toutes les communes, & le partage des biens communaux a été le signal de la discorde parmi les habitans qui, jusques-là, avoient vécu dans l'union. Baraillon, du reste, expose

que les biens communaux se divisent en deux classes ; les uns appartenant en effet aux communes , mais les autres faisant partie des domaines nationaux ; & en réclamant le rapport de la loi du 10 juin 1793 , il propose l'établissement d'une commission nouvelle pour présenter un projet fondé sur d'autres bases.

Boudin s'oppos au rapport de la loi. Le régime de Robespierre étoit affreux , dit-il , je le sais comme chacun de vous ; mais la loi du 10 juin avoit été préparée dès le commencement de la session de la convention nationale : elle ne fut , il est vrai , présentée que long-tems après ; mais quel en fut le rapporteur ? notre collègue Fabre ( de l'Hérault ) qui a glorieusement péri à l'armée des Pyrénées , en combattant pour la patrie. Elle ne renferme , au reste , aucune disposition qui puisse la faire regarder comme une loi agraire ; & je demande que le conseil , avant de la rapporter , s'en fasse donner lecture.

La discussion continue. Bergier émet une opinion conforme à celle de Baraillon : selon lui , le décret du 10 juin 1793 fut une loi subversive de l'ordre social , & portée dans le tems pour fonder la tyrannie sur les ruines des fortunes particulières. Il pense donc que tout y portant l'empreinte du cachet révolutionnaire , tout doit y être renversé ; & il appuie en conséquence le rapport.

Le conseil entend ensuite plusieurs autres orateurs ; & après quelques débats , renvoie le projet à une commission.

Sur la proposition de Merlin , appnyée par Aubry , le conseil arrête que les citoyens traduits devant les commissions militaires peuvent choisir tel défenseur qu'ils voudront , pourvu qu'ils le choisissent sur le lieu où leur procès s'instruit.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Présidence du citoyen MURRAIRE.

Séance du 26 fructidor.

Dalphonse expose que les prêtres déportés ou sujets à la réclusion , qui ont été inscrits sur la liste des émigrés , n'ont pas pu avoir connoissance du délai fixé par la loi du 21 floréal , ou n'ont pas été à même de réclamer dans un tems utile leur radiation de cette liste. Il propose en conséquence d'approuver la résolution du 9 fructidor , qui porte que la loi du 26 floréal , an 3 , n'est point applicable aux ecclésiastiques sujets à la déportation ou à la réclusion.

Le conseil approuve cette résolution.

Sur le rapport de Delacoste , le conseil approuve une résolution qui annule un arrêté du représentant du peuple Bouret , du 16 pluviôse , an 2 , & un autre arrêté du comité des finances , du 14 floréal , relatif à une concession de terrain appartenant à des particuliers , attendu que ces actes sont purement judiciaires.

Le conseil approuve de suite une autre résolution qui déclare que les troupes de Paris ont bien mérité de la patrie dans la nuit du 23 au 24 de ce mois.

Le conseil se forme en comité général pour entendre le rapport sur le traité d'alliance offensive & défensive conclu avec l'Espagne ; il est approuvé.

C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S .

Séance du 27 fructidor.

Le conseil ajourne un projet de résolution tendant à valider les actes passés & les jugemens rendus dans les départemens de l'Ouest pendant les troubles qui ont agité ces départemens.

Sur la proposition de Duchatel , deux résolutions sont prises.

Par la première , il est arrêté que le papier provenant des assignats retirés de la circulation sera mis à l'enchère , à la condition expresse qu'il sera sur-le-champ porté au pilon & mis en pâte.

Par la seconde résolution , un local plus grand que celui qu'elle occupe actuellement , est accordé à l'école des sourds & muets de Bordeaux.

On s'occupe du code forestier. — Un membre met en question si les forêts nationales ne doivent pas être vendues. — Boudin croit qu'il ne doit y avoir d'administration forestière qu'à la paix. — Le tout est ajourné à trois jours.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Séance du 27 fructidor.

Après avoir renvoyé différentes résolutions à l'examen de commissions , le conseil entame la discussion sur l'affaire de Fourquevaux.

Bonnesœur & Roger-Ducos soutiennent que le pensionnat appelé de ce nom étoit une corporation séculière formellement supprimée par la loi du 18 août 1792 ; que conséquemment les biens de cette corporation sont devenus des biens nationaux qui doivent être garantis à ceux qui s'en sont rendus adjudicataires.

Tronchet convient que la résolution est juste ; mais il pense qu'elle ne l'est pas autant qu'elle auroit pu l'être , en ce qu'en renvoyant les parties devant les tribunaux , pour y exercer l'intégralité de leurs droits , comme le dit le considérant , elle laisse subsister la disposition de la loi du 18 août , qui déclare que la maison Fourquevaux étoit une corporation religieuse ; ce qui est , de la part du corps législatif , faire un acte judiciaire , qui décide la principale question de la contestation à soutenir devant les tribunaux.

Le conseil ajourne la suite de la discussion à demain.

Il reçoit & approuve de suite une résolution prise hier , qui permet aux accusés traduits devant les commissions militaires de se choisir des défenseurs officieux.

Bourse du 27 fructidor.

Mandat , 5 l. 12 s  $\frac{1}{2}$  , 11 , 10 , 9 , 10 , 11 , 9 , 8 , 7 , 8 , 5 .

Prise de la Marine Hollandaise par la Cavalerie Française sur mer , le 19 janvier 1795 ; estampe dessinée par Robineau & gravée par Pauquet. Se vend chez l'auteur , rue Montmartre , n°. 150 ; & chez Baran , rue & hôtel Serpente , Prix , 4 liv. 10 sols.